© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

mon copain se drogue et me ment

Par Profil supprimé Postée le 22/03/2014 09:02

> Bonjour, je suis vraiment perdue et je ne sais plus quoi faire: ça fait plus de 2 ans que je suis avec mon copain et il y a 7 mois de cela j ai decouvert qu il prennait du speed un soir où l on faisant une fête entre amis, il m a menti et nier jusqu au bout d un moment où il a fini par avouer car j avais trop de preuves sous les mains... ensuite il m a juré que c etait qu une fois et qu il ne recommencerai plus. Mais j ai continuer à garder l oeil ouvert et je me suis aperçu qu il en prend tout les week end, et là il nie tout le tps, il va tellement loin dans ses mytos qu il inventes des bateaux pas possibles! Je ne sais pas quoi faire car comme il en prend que le week end ce n est pas une dépendance physique mais que psychique... que faire? Merci d avance de votre reponse

---

Mise en ligne le 24/03/2014

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez " perdue " devant cette situation difficile à gérer. En effet il est fort désagréable de découvrir, après plusieurs mois de relation que votre copain consomme régulièrement du speed et qu'il vous ment. Vous avez constammant besoin de garder l'oeil ouvert et cela doit être épuisant.

Il est difficile d'aider une personne qui est dans le déni car l’aide dont votre ami pourrait bénéficier relève d’une démarche volontaire et personnelle qui suppose qu’il reconnaisse qu’il est en difficulté.

Le dialogue reste le meilleur moyen. Parler de vos inquiétudes sans juger sa consommation.

Vous pourriez aussi faire appel à une personne de confiance (famille, ami) pour vous soutenir et pour inciter votre ami à réfléchir à sa consommation, aux effets recherchés, aux raisons qui font que les produits lui plaisent. Il existe beaucoup de raisons de consommer.

La question qui se pose dans la situation de votre ami est celle du sens de sa consommation.

S'agit -t- il d' un usage festif ? Si tel est le cas, nous vous conseillons de lire ensemble si cela est possible, la fiche " amphétamine " dans le dico des drogues sur notre site Drogues Info Service. Vous y trouverez des informations sur la dépendance, les effets indésirables, les risques, etc...

Il est possible que la prise régulière de speed de votre ami relève de la dépendance. Plus une consommation s' installe dans le temps, plus il est difficile d' en sortir. La tolérance aux effets des amphétamines est rapide et se produit en cas de consommation régulière, entraînant une augmentation de celle ci. Comme vous l' avez mentionné la dépendance aux amphétamines, au speed est une dépendance principalement psychologique en ce sens qu'elle n'induit pas de symptômes physiques de manque à l'arrêt.

Pour arrêter une consommation d'amphétamines, il existe des structures de soins, appellés Centres d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) dans lesquels votre ami peut consulter gratuitement et de façon confidentielle des professionnels, médecin addictologue, psychologue...

Il nous paraît important de vous faire aider, que vous puissiez prendre un peu de recul sur cette situation et sur la manière dont cela vous impacte. Sachez qu'il existe une aide spécifique destinée à l'entourage de personnes en difficulté avec les drogues et vous pouvez en bénéficier dans le même CSAPA. (Lien en bas de page)

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler de cette situation qui vous préoccupe, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin)ou par chat sur notre site.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 50 97 94
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité de laisser un message sur un répondeur.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi sur rendez-vous. Accueil assuré par une éducatrice spécialisée.

Voir la fiche détaillée